

---

# LA SOURDE OREILLE

N° 422 - Novembre-Décembre 2020

---

**Grâce à sa détermination, son attention, sa modération et sa maîtrise de lui-même, le sage crée une île qu'aucun raz-de-marée ne saurait submerger.**

BOUDDHA Le Dhammapada

**Sommaire :** **Actualité :** Covid-19 et pertes auditives **P1** - Impact de la crise covid-19 sur la vie associative ; Soirée de la fondation pour l'audition **P2** - **Information :** La thérapie génique inverse une surdité chez la souris ; Accessibilité des visioconférences par RogerVoice **P3** ; **Retour d'activité :** Stage de sensibilisation au CARPA - Compte-rendu de la CCA Lyon **P4** - L'ALDSM a le don d'ubiquité **P5** - **Témoignage :** Une BIM découverte dans une église ; **Culture :** Le bruit des gens **P6**

---

## ACTUALITÉ

### COVID-19 ET PERTES AUDITIVES : BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN ?

La presse grand public relaie ces derniers jours l'information selon laquelle la Covid-19 serait responsable de pertes auditives. Il n'en existe pas de preuve scientifique à ce jour.

La publication d'un signalement par des médecins anglais est à l'origine d'une flambée d'articles sur un lien possible entre infection à la Covid-19 et pertes auditives, certains allant jusqu'à évoquer une causalité quasi-certaine... Dans une revue de cas (**portant sur une personne**) publiée dans le [BMJ Case Reports](#), trois médecins britanniques décrivent l'apparition d'une perte auditive neurosensorielle brusque chez un patient de 45 ans. Hospitalisé en réanimation pour le traitement de la Covid, il a constaté l'apparition d'acouphènes et d'un déficit auditif soudain dans les jours suivant son extubation. Selon les auteurs, aucune étiologie claire n'a été retrouvée, mais le lien avec la Covid-19 est envisagé car l'examen clinique et l'imagerie médicale n'ont pas révélé les causes de la surdité partielle. L'article se contente donc de relever une corrélation entre perte brusque et Covid-19 sévère, sans établir de causalité. Il souligne par ailleurs le taux d'incidence de la perte auditive neurosensorielle soudaine, qui sans être élevé est significatif (5 à 160 cas pour 100 000 au niveau mondial), en dehors de toute pandémie.

#### Des manifestations rares et pas de preuve

Cette parution fait suite à plusieurs publications scientifiques questionnant le lien entre Covid-19 et perte auditive, chacune trouvant une corrélation, dans un nombre toujours faible de cas - [contrairement à d'autres symptômes](#) associés à la Covid-19, comme l'anosmie, l'agueusie ou les conjonctivites, qui sont rapidement apparus comme des manifestations courantes chez les personnes infectées. Une [étude menée en Egypte](#) s'est penchée sur le cas de 20 personnes entre 20 et 50 ans testées positives mais asymptomatiques : leurs seuils audiométriques étaient moins bons que dans le groupe témoin. Une méta-analyse parue dans l'[International Journal of Audiology](#) cet été concluait que le niveau de preuve, concernant le rapport entre Covid-19 et troubles auditifs (pertes en conduction ou neurosensorielles, acouphènes, etc.) était « passable ou médiocre ». Ce même article trouvait, après interrogation de 138 personnes traitées pour Covid-19, autour d'une sur 10 signalant une modification de ses perceptions auditives dans les semaines suivant la maladie.

## Des biais nombreux

Tous ces éléments n'établissent aucune preuve que les troubles auditifs soient directement liés à l'infection de Covid-19, même s'il est possible qu'il y ait un rapport : d'autres virus sont connus pour avoir cette conséquence. Les manifestations auditives repérées étant pour l'heure très marginales, des chercheurs plaident pour que des tests audiométriques soient réalisés de façon systématique sur les personnes hospitalisées pour Covid-19. De nombreux biais seront à prendre en considération avant toute conclusion : âge du patient, antécédents, état psychologique, ototoxicité des médicaments administrés... Tous ces facteurs pouvant, on le sait, avoir des effets sur la santé auditive.

Revue l'OuïeMagazine - 14 octobre 2020

<https://www.ouiemagazine.net/2020/10/14/covid-19-et-pertes-auditives-beaucoup-darticles-pour-rien/>

## L'IMPACT DE LA CRISE COVID-19 SUR LA VIE ASSOCIATIVE

Le Mouvement Associatif et le Registre National des Maisons des Associations ont mené des enquêtes sur l'impact de la crise sanitaire sur le secteur associatif.

Ces enquêtes montrent l'impact du confinement et de la pandémie sur les associations.

La crise est loin d'être finie et l'activité n'a pas retrouvé son rythme. La santé financière d'un grand nombre de structures est en péril et les perspectives sont inquiétantes. Pendant le confinement, une grande majorité des associations ont maintenu des liens avec leurs bénévoles et la moitié se disaient prêtes à se mobiliser. Mais pendant et après le confinement, les difficultés rencontrées ont été nombreuses.

À l'occasion du confinement, les usages du numérique se sont développés et il en est apparu de nouveaux. C'est à tel point que le télé-bénévolat va perdurer.

Le télé-bénévolat a été utilisé principalement pour être informé, échanger avec les autres membres, dialoguer avec des partenaires, promouvoir l'association, prendre part aux décisions, remplir des tâches administratives. Il permet donc le maintien des contacts et celui des activités essentielles des associations.

Les principales difficultés étaient dues à une autorisation de sortie qui ne s'adaptait pas à l'activité en question ou encore à la perte de contact avec certains des bénévoles. Certains secteurs associatifs (santé ou action sociale), ont eu une difficulté supplémentaire du fait de la présence de personnes jugées à risque parmi les bénévoles.

La majorité des associations ont repensé des aspects de leur fonctionnement général.

D'une manière générale, les associations ayant un budget assez conséquent ont connu des difficultés de trésorerie. C'est le cas surtout lorsque les rentrées d'argent se font à l'occasion de manifestations et autres activités payantes ou donnant lieu à des subventions, stoppées pendant le confinement.

Enfin, nombre d'associations emploient des salariés. Cela les place dans la même situation que les entreprises normales en ce qui concerne la mise au chômage de ces derniers. Elles doivent recourir au chômage partiel et entrer dans le circuit de la prise en charge de ce dernier par l'état.

[https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2020/07/LMA\\_COVID-19\\_impact\\_sur\\_vie\\_asso.pdf](https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2020/07/LMA_COVID-19_impact_sur_vie_asso.pdf)

## SOIRÉE DE LA FONDATION POUR L'AUDITION



Comme chaque année, la Fondation pour l'Audition\* organise son événement annuel « À l'écoute de la Vie ».

Lors de cette soirée se déroule la remise des prix scientifiques de la Fondation dans le domaine de l'audition.

Il s'agit de :

### ◆ Les deux prix Émergence scientifique : Recherche clinique et Recherche fondamentale

Ces prix sont décernés chaque année à des personnalités françaises pour leurs travaux de recherche et leur impact dans les sciences de l'audition dans les deux catégories suivantes : recherche clinique et recherche fondamentale.

## ♣ Le Grand Prix scientifique

Ce prix a pour vocation de saluer le travail d'un scientifique ou d'un médecin ayant fait une découverte majeure dans le domaine de l'audition, ouvrant de nouvelles perspectives pour tous. Ces avancées dépassant les frontières, la Fondation Pour l'Audition souhaite par ce prix apporter sa contribution et son soutien à des personnalités françaises ou étrangères qui accélèrent la recherche dans l'audition.

\* Voir l'article **Création de l'Institut de l'Audition** - SO Mars-Avril 2020 - n°41

<https://www.fondationpourelaudition.org/fr>

Jean Maurice PLISSONNIER

## INFORMATION

### LA THÉRAPIE GÉNIQUE INVERSE DURABLEMENT UNE SURDITÉ CONGÉNITALE CHEZ LA SOURIS

Des chercheurs de l'Institut Pasteur, de l'Inserm, du CNRS, du Collège de France, de Sorbonne Université et de l'Université Clermont Auvergne, et en collaboration avec les universités de Miami, de Columbia et de San Francisco, viennent de parvenir à restaurer l'audition au stade adulte chez un **modèle murin**<sup>(1)</sup> de la surdité DFNB9, un trouble auditif représentant l'un des cas les plus fréquents de surdité congénitale d'origine génétique. Les sujets atteints de surdité DFNB9 sont sourds profonds, étant dépourvus du gène codant pour l'**otoferline**<sup>(2)</sup>, protéine essentielle à la transmission de l'information sonore au niveau des synapses des cellules sensorielles auditives. Grâce à l'injection intracochléaire de ce gène chez un modèle murin de cette surdité, les chercheurs sont parvenus à rétablir la fonction de la synapse auditive et les seuils auditifs des souris à un niveau quasi-normal. Ces résultats, publiés dans la revue *PNAS*, ouvrent la voie à de futurs essais de thérapie génique chez des patients atteints de DFNB9.

Plus de la moitié des cas de surdité congénitale profonde ont une cause génétique, Les implants cochléaires sont actuellement la seule option permettant une récupération auditive chez ces patients.

<sup>(1)</sup> **Le modèle murin** est un modèle d'expérimentation animale utilisant la souris, le rat... La souris est le vertébré le plus utilisé.

<sup>(2)</sup> **Otoferline**, voir article **Une ouïe très fine sur ARTE**, SO n°421, Set-Oct 2020

La Lettre de l'Institut Pasteur (mai 2019)

<https://www.pasteur.fr/fr/espace-presse/documents-presse/therapie-genique-inverse-durablement-surdite-congenitale-souris>

### L'ACCESSIBILITÉ DES VISIOCONFÉRENCES PAR ROGERVOICE.



Les périodes de confinement obligent à se réinventer, à imaginer des solutions pour pouvoir rester en lien avec les personnes. Les visioconférences sont devenues monnaie courante. Rares sont les personnes malentendantes qui peuvent y avoir recours sans aucune aide technique.

Le sous-titrage des plateformes de visioconférences, très douteux, complique la compréhension plus qu'il ne la facilite.

L'application RogerVoice était utilisée jusqu'à présent uniquement pour transcrire les appels téléphoniques. Depuis les débuts, la qualité de transcription s'est nettement améliorée ; elle permet maintenant d'avoir des conversations très fluides, parfaitement claires.

Il est dorénavant possible d'utiliser l'application pour les visioconférences. La transcription apparaît sur le smartphone de la personne. La condition préalable pour en bénéficier est d'avoir un forfait RogerVoice Premium ou Freedom (forfaits payant au-delà de l'heure gratuite liée au CRT). Ce coût peut être intégré à la demande de PCH à titre personnel ou pris en charge par l'employeur.

Il est nécessaire que la plateforme utilisée génère des ponts téléphoniques. Par expérience, il est préférable de se servir des numéros de téléphone français pour éviter de griller son forfait international... 😞

Suivre entièrement une visioconférence est maintenant faisable pour moi. Jusqu'à présent, je boycottais cette façon de communiquer par incompatibilité avec mes facultés auditives. Les règles de bonne conduite pour les visioconférences (parler chacun son tour, mettre son micro uniquement quand on parle...) permettent d'avoir une transcription satisfaisante : les paroles des uns et des autres ne se chevauchent pas.

C'est un système qui me convient, qui me permet de suivre toutes les réunions en visioconférence, de garder le lien que ce soit dans le cadre associatif personnel ou professionnel. Le seul inconvénient est que maintenant je dois revoir mon argumentaire qui permettait d'échapper à certaines réunions puisque non accessibles.

Pour information complémentaire, une présentation de ce service est disponible en suivant ce lien : <http://help.rogervoice.com/en/articles/3970010-appeler-par-visioconference>

Rachel POIRIER

## RETOUR D'ACTIVITÉ

### STAGE DE SENSIBILISATION AU CARPA

La dernière journée de sensibilisation du personnel Kéolis a eu lieu le 15 octobre dernier. Compte tenu du contexte épidémique, la journée était un peu particulière mais s'est bien déroulée. Sept salariés du groupe, deux femmes et cinq hommes, pour la plupart, étaient des techniciens, ont suivi cette journée de formation. Notre animatrice Glewnda, chargée de mission au CARPA, était sympathique et bienveillante.

J'ai beaucoup apprécié Didier, représentant du handicap moteur, toujours accompagné de sa gentille chienne d'assistance, Iris. Didier connaît bien le monde des sourds et la langue des signes ; ses interventions viennent toujours compléter les nôtres de façon pertinente.

Par ailleurs, j'ai pu faire la connaissance de Jean-Claude, représentant du handicap visuel. Je suis admirative devant ces personnes qui parlent de leur handicap avec un certain recul et une bonne dose d'humour. En tant que non-voyant, Jean-Claude ressent le sentiment d'exclusion que je ressens en tant que malentendante. Il précise à juste titre que la communication orale ne passe pas que par les oreilles, elle est également visuelle et un nombre important de signes lui échappent tels que sourires, gestes, mimiques, etc. Ces mêmes signes qui nous sont cachés par les masques aujourd'hui, lui ne peut jamais les percevoir. Une belle leçon de vie!

J'ajouterai que la boucle magnétique individuelle prêtée par l'ALDSM a bien fonctionné et que Glewnda a beaucoup apprécié le masque transparent "sourire" fourni également par notre association. Elle s'est malgré tout vite aperçue de ses limites : buée, pénibilité à respirer. C'est vrai que sur la durée, ce n'est pas l'idéal !

Mais la dimension de la salle permettant d'instaurer une certaine distance entre les participants, la plupart ont rapidement « tombé » le masque, ce qui a grandement amélioré ma compréhension et aussi la convivialité entre les participants !

Laurence CHEMIN

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ DE LA VILLE DE LYON

La réunion s'est déroulée par visioconférence, vendredi 13 novembre, de 14 à 16 h 30. Quarante-cinq personnes étaient présentes à distance.

Un test avait eu lieu quelques jours avant la réunion pour vérifier la compatibilité de tous les moyens d'accessibilité pouvant être utilisés : synthèse vocale pour les personnes malvoyantes

(pour pouvoir activer/désactiver leur micro par exemple), gestions de l'écran des interprètes LSF et transcription sur smartphone pour moi.

Florence Delaunay, nouvellement élue en charge notamment des actions en direction des personnes vivant avec un handicap (<https://www.lyon.fr/elu/florence-delaunay>), présidait cette réunion.

Tout d'abord, un hommage a été rendu à Eric Benon, que beaucoup de personnes présentes à la réunion ont pu côtoyer au cours de diverses actions.

Comme aucune réunion n'a pu avoir lieu depuis les dernières élections, le « tour de table » des présentations a duré 45 minutes : chaque association, devant décrire le plus brièvement possible ses objectifs. Cette présentation a permis de mieux cerner les actions des uns et des autres.

Suite à cela, Florence Delaunay a fait le point sur l'AdAp (agenda d'accessibilité programmé). Le retard est notable mais le maximum est fait pour que chaque établissement ciblé devienne 100 % accessible. L'état des lieux est maintenant terminé. Il montre que 10 % des travaux d'accessibilité ont été réalisés, 90 % restent à faire.... Il est donc primordial de prioriser certains types d'établissements. Il a été clairement dit que le retard ne pourrait être comblé durant ce mandat. Toutefois, Florence Delaunay s'est engagée à ce que tous les critères soient pris en compte pour une accessibilité optimale dans chaque établissement ciblé.

La réunion s'est poursuivie par la présentation d'Accesslibre, plateforme collaborative gouvernementale sur l'accessibilité (<https://beta.gouv.fr/startups/acceslibre.html>). Julien Lebian, a présenté cet outil. La phase actuelle est au recueil de données. Le souhait est de récolter le plus possible d'informations pour pouvoir prendre en compte les différents critères. La Ville de Lyon serait pilote pour que cet outil soit le meilleur possible.

Pour conclure cette réunion, Souhila Omar est intervenue pour faire le point sur les différents groupes de travail qui ont été mis en place les années précédentes (le groupe culture devrait poursuivre ses travaux dans quelques semaines). Un nouveau groupe « accessibilité numérique universelle » sera créé en 2021.

Rachel POIRIER

## L'ALDSM A LE DON D'UBIQUITÉ !



Nous savons tous que le bureau de notre association a de multiples qualités mais il y en a une que le Conseil d'Administration a découverte aujourd'hui : c'est le don d'ubiquité !

En plein confinement, treize administrateurs se sont retrouvés ensemble tout en restant chez eux ! On s'est vus, parlé, écrit même. L'expérience a été plus que réussie !

Trois jours avant la réunion du CA, il y a eu un essai grandeur nature. Chacun était invité à cliquer sur un lien donné par Rachel pour rejoindre la réunion. Puis après une attente de

quelques instants, chaque administrateur invité à la réunion voyait son image s'afficher sur l'écran. Et au fur et à mesure de l'arrivée des participants, l'écran de notre ordinateur se remplissait de petits carrés avec les visages des participants.

Valérie et Rachel nous avaient envoyé l'ordre du jour qu'on gardait sur un écran séparé pour pouvoir suivre l'avancée de la réunion.

Pour parler ensemble, il faut un minimum de règles. En visioconférence, on lève la main et on actionne son micro, puis on coupe quand on a fini. Pour faciliter la compréhension du déroulement, Isabelle transcrivait régulièrement les moments clés dans la colonne dédiée au « chat » (chatter= clavier= discuter). Pour participer, on pouvait donc soit s'exprimer oralement, soit par écrit en envoyant un petit message destiné à tous.

En une heure et demie, nous avons traité de nombreux sujets, recréé du lien, posé des questions, voté des résolutions, fait des projets, proposé notre collaboration, etc.

L'ALDSM est une association dynamique qui sait trouver des solutions innovantes dans cette période si difficile pour nous tous. La visioconférence permet l'utilisation de la lecture labiale en agrandissant l'image de la personne qui s'exprime en la mettant en plein écran. Certaines personnes portaient des casques pour améliorer l'écoute.

Cette expérience réussie va certainement être renouvelée !

Aïsa CLAYET-MAREL

## TÉMOIGNAGE

### UNE BIM DÉCOUVERTE DANS UNE ÉGLISE !

De religion catholique et malentendante depuis mon plus jeune âge, je n'ai jamais réussi à suivre une messe en totalité. L'effet de résonance d'une église fait que, même appareillée, je n'ai jamais pu comprendre la teneur d'un sermon. De baptême en communion, de cérémonie en messe de Pâques et de Noël, j'ai passé de longs moments à tenter de saisir quelques bribes par-ci par-là. Quelques mots qui se perdent en un écho sans fin. Ces efforts vains et fatigants font qu'au bout d'un moment, je laisse mon esprit s'évader vers des contrées lointaines... Et dès la sortie, j'entends les commentaires sans pouvoir participer. Je me sens exclue.

Il se trouve que j'ai assisté récemment à une messe de funérailles en l'église Saint-Pothin à Lyon, dans le 6e arrondissement de Lyon.

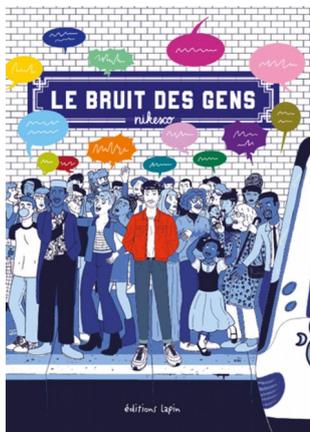
L'idée m'est venue soudainement de tester la position T de mes appareils. Sait-on jamais ? Dans une paroisse de cette importance, peut-être auront-ils prévu... Et là, à l'instant où j'actionne le petit bouton de ma prothèse, la magie opère ! Les paroles du prêtre me parviennent, directement dans les oreilles, avec une netteté incomparable. Je comprends chaque mot prononcé et c'est pour moi à la fois une découverte et une grande joie. Je peux suivre la cérémonie dans ses moindres détails. La musique, diffusée dans l'espace et non dans la boucle, reste inaccessible mais ce n'est pas grave. Je suis toute à ma joie. Je suis toute ouïe...

A la sortie de la cérémonie, lorsque le prêtre vient saluer tout un chacun, je ne résisterai pas au plaisir de le remercier pour cet aménagement, facultatif mais tellement appréciable. Je veux qu'il sache qu'il est loin d'être inutile et qu'il peut rendre les gens heureux. Il m'avouera que lui aussi est un peu « dur d'oreille » !

Laurence CHEMIN

## CULTURE

### LE BRUIT DES GENS



Nikesco, Nicolas Combes de son vrai nom, est un illustrateur, graphiste, comédien d'une trentaine d'années.

Dans ce premier ouvrage, écrit dans le style feuilleton graphique à travers les 4 saisons, il apporte son témoignage de personne sourde implantée. A travers de petits épisodes, on comprend qu'il manie aisément la LSF tout en utilisant le français (oral et écrit). Il nous offre un regard moderne, critique et plein d'humour décalé sur les situations vécues au quotidien par les personnes ayant une déficience auditive. Son récit permet de sensibiliser au handicap auditif qui reste méconnu, pas toujours bien respecté par ceux qui le connaissent ou facile à vivre par les personnes concernées.

Qu'il s'agisse de ses propres bourdes ou de celles des autres, Nikesco montre qu'il est possible de transformer chaque situation pour en faire un moyen d'agir mieux entre entendants et malentendants, tout en se moquant au passage de pas mal de clichés de société.

Rachel POIRIER